

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Leclanché SA annonce une prolongation du délai de publication de son rapport annuel 2025 et publie ses principaux chiffres non audités pour 2025

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, le 30 avril 2026 -, Par décision du 29 avril 2026, SIX Exchange Regulation AG a approuvé une prolongation du délai de publication du rapport annuel 2025 de [Leclanché SA](#) (SIX : LECN) (« **Leclanché** » ou la « **Société** ») jusqu'au 31 mai 2026.

Leclanché a rencontré plusieurs difficultés dans la finalisation de son rapport annuel 2025, notamment :

- À la suite du départ du précédent Chief Financial Officer au 30 novembre 2025, le département financier de la Société a été soutenu par un cabinet comptable de premier plan jusqu'à fin mars 2026. Jens Emrich a été nommé Chief Financial Officer à compter du 1er mars 2026. Cette transition est intervenue dans un contexte financier exigeant et a nécessité un délai supplémentaire afin d'assurer un transfert de responsabilités complet ainsi que la consolidation et la revue appropriées des informations financières dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels.
- Par ailleurs, la Société est actuellement engagée dans la mise en œuvre d'une conversion d'une partie de sa dette en capitaux propres, conformément à la demande de ses auditeurs préalablement à la finalisation des états financiers 2025. En raison du nombre de parties impliquées, cette opération n'a pas pu être finalisée dans les délais initialement prévus ; son achèvement est toutefois attendu à brève échéance. La finalisation de cette conversion de dette en capitaux propres – entre autres facteurs – a également contribué au retard dans la clôture des comptes consolidés ainsi que des comptes annuels de ses filiales.

La Société poursuit activement la résolution des derniers points en suspens avec ses auditeurs et son conseil d'administration afin de finaliser les derniers éléments et demeure confiante quant à sa capacité à publier son rapport annuel 2025 au plus tard le 31 mai 2026.

Leclanché publie par ailleurs ses principaux indicateurs financiers non audités pour l'exercice 2025 : en 2025, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à CHF 23,1 millions, dont CHF 22,4 millions de revenus clients, soit une augmentation de CHF 5,0 millions, correspondant à une croissance d'environ 29 % sur un an.



La Société a enregistré un EBIT non audité de CHF (65,3) millions et un EBITDA de CHF (57,7) millions, se traduisant par une perte nette non auditée de CHF (72,9) millions sur l'exercice. Sur une base consolidée, le résultat annuel a été significativement impacté par une dépréciation exceptionnelle de CHF 7,6 millions liée au projet de St. Kitts.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan s'élevait à CHF 92,1 millions, contre CHF 108,9 millions l'année précédente. Les fonds propres s'établissaient à CHF (16,9) millions.

Dans sa décision du 29 avril 2026, SIX Exchange Regulation AG a demandé à Leclanché d'insérer l'extrait suivant dans le présent communiqué ad hoc :

- I. L'exemption temporaire de la publication du rapport annuel 2025 ainsi que son dépôt auprès de SIX Exchange Regulation AG jusqu'au 31 mai 2026 au plus tard est accordée avec la réserve suivante (let. a) et sous les conditions suivantes (let. b) :
 - a. SIX Exchange Regulation AG suspendra en principe à court terme la cotation des actions nominatives de Leclanché SA conformément à l'art. 57 du Règlement de cotation [LR] si le rapport annuel 2025 n'est pas publié conformément aux dispositions relatives à la publicité ad hoc (art. 53 LR en lien avec la Directive relative à la publicité ad hoc [DAH]) et déposé auprès de SIX Exchange Regulation AG au plus tard le dimanche 31 mai 2026 à 23h59 CET.
 - b. Leclanché SA est tenue de publier un avis conformément aux dispositions relatives à la publicité ad hoc concernant cette décision au plus tard le jeudi 30 avril 2026 à 07h30 CET. Cet avis doit contenir :
 - la reproduction intégrale et non modifiée du paragraphe I de la présente décision, mise en évidence de manière appropriée ;
 - les motifs de la demande de prolongation du délai de publication du rapport annuel 2025 et de son dépôt auprès de SIX Exchange Regulation AG ;
 - les principaux indicateurs financiers non audités régulièrement publiés par l'émetteur, notamment le chiffre d'affaires net, l'EBITDA, l'EBIT, le résultat net, le total du bilan et les fonds propres en lien avec les résultats annuels 2025.

Pour plus d'informations, veuillez écrire à info@leclanche.com ou consulter le site www.leclanche.com

###



A propos de Leclanché

Leclanché est un fournisseur leader mondial de solutions de stockage d'énergie à faible empreinte carbone basées sur la technologie des cellules lithium-ion. Fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains, en Suisse, l'histoire et l'héritage de Leclanché sont ancrés dans l'innovation en matière de batteries et de stockage d'énergie. La culture suisse de précision et de qualité de l'entreprise, ainsi que ses installations de production en Allemagne, font de Leclanché le partenaire de choix des entreprises qui recherchent les meilleures performances en matière de batteries et qui sont à l'origine de changements positifs dans la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée dans le monde entier. Leclanché est organisé en trois unités d'affaires : solutions de stockage d'énergie, solutions d'e-mobilité et systèmes de batteries spécialisés. La société emploie actuellement plus de 350 personnes avec des bureaux de représentation dans huit pays à travers le monde. Leclanché est cotée à la bourse suisse (SIX : LECN). SIX Swiss Exchange : ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par une terminologie telle que « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « attendu », « engagement », « s'attend », « fixer », « préparer », « plans », « estimations », « vise », « serait », « potentiel », « en attente », « estimé », « proposition », ou des expressions similaires, ou par des discussions exprimées ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou concernant les revenus potentiels futurs de ces produits, ou les ventes ou revenus potentiels futurs de Leclanché ou de l'une de ses unités d'affaires. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations. De telles déclarations prospectives reflètent le point de vue actuel de Leclanché concernant des événements futurs et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les résultats futurs, les performances ou les réalisations exprimées ou sous-entendues par de telles déclarations. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Il n'y a pas non plus de garantie que Leclanché, ou l'une des unités d'affaires, atteindra des résultats financiers particuliers.

Contacts médias :

Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T: +41 (0) 79 785 35 81

E-Mail: tme@dynamicsgroup.ch

Allemagne :

Christoph Miller

T: +49 (0) 711 947 670

E-Mail: leclanche@sympra.de

Contact investisseurs :

Pierre Blanc

T: +41 (0) 24 424 65 00

E-Mail: invest.leclanche@leclanche.com

